

LA CHASSE

en Touraine

LE PLAN DE CHASSE

SAISON 2025/2026

une démarche de gestion durable
et équilibrée de la faune sauvage.

L'OUVERTURE DE LA CHASSE

Un rendez-vous attendu !
les dates, les modalités.

RUBRIQUE GASTRONOMIQUE

Restaurant « LIBERTÉ »
à Neuillé le Lierre

La revue cynégétique de l'Indre-et-Loire





ARMURERIE BERRUET

ZA de Linière 37600 Beaulieu-lès-Loches - 06 07 24 34 93

armurerieberruet@gmail.com

ENTRETIEN - RÉPARATIONS

VENTE- SERVICES

RESTAURATION

- | | |
|---|--|
| ♦ Nettoyage, réparation, entretien des bois et canons | ♦ Fusils et carabines en catégorie C et D |
| ♦ Bronzage des canons à la couche | ♦ Cartoucherie |
| ♦ Dépolluage des canons, rechambrage... | ♦ Montage, réglage optiques |
| ♦ Mise en conformité des bois (crosse, longuesse) | ♦ Accessoires canins (gilet de protection, colliers GPS, gravure collier...) |
| ♦ Fabrication, restauration et finition des bois | ♦ Création de votre râtelier numérique |

L'armurerie possède un tunnel de réglage de 40 m

Ouvert à tous : Lundi 15h00 - 19h00

Du Mardi au Samedi 9h00 - 12h30 et 14h00 - 19h00

Boutique en ligne : <https://www.armurerie-berruet.com>



Chères amies chasseresses, chers amis chasseurs,

L'ouverture générale approche à grands pas. Comme chaque année, ce moment tant attendu par les passionnés que nous sommes doit s'accompagner de sérieux, de vigilance et de responsabilité.

J'en appelle donc à la plus grande prudence en matière de sécurité. Sans céder à l'alarmisme, il est essentiel de rappeler que notre passion ne peut s'exprimer pleinement que dans le respect des règles et dans un esprit de partage avec les autres usagers.

La Fédération est à vos côtés. Si vous le souhaitez, des formations sont proposées tout au long de l'année : à destination des présidents de chasse, des chefs de ligne, ou encore dans le cadre des remises à niveau décennales.

Je vous invite à en profiter : ces outils sont précieux pour renforcer la rigueur de nos pratiques sur le terrain. Comme j'ai pour habitude de le dire : de bons responsables cynégétiques font de bons chasseurs !

À l'heure où j'écris ces lignes, l'arrêté préfectoral encadrant la chasse du blaireau vient d'être signé par Monsieur le Préfet. Celui-ci instaure une période complémentaire du 15 juin au 30 juin, et non plus du 15 mai au 30 juin, comme à l'accoutumée.

Cela n'est pas acceptable !

Surtout lorsque cette décision repose uniquement sur des positions dogmatiques, et non sur l'ensemble des éléments factuels que nous avons transmis à l'administration.

Vous pouvez compter sur ma pugnacité, ainsi que sur celle des équipes fédérales, pour rétablir la raison et ne pas céder au remplacement de la période de chasse perdue par des battues administratives.

Nous sommes des chasseurs, pas des régulateurs au service de l'État.

Par ailleurs, nous entamons tout juste les discussions concernant la suspension de l'agrainage. Il est encore trop tôt pour l'affirmer, mais nous craignons qu'une fois de plus, cette mesure nous soit imposée pour la saison à venir. Vous le savez, je n'ai de cesse de le répéter : cette suspension est une aberration technocratique, sans la moindre efficacité démontrée.

À titre d'illustration, le mois de février - concerné par une suspension en 2024 - est devenu cette saison le deuxième mois le plus productif en matière de prélèvements, avec 2 109 sangliers abattus contre 1 795 l'année précédente.

À l'inverse, le mois d'octobre, seule période ayant enregistré une baisse cette saison (et correspondant à la période de suspension décidée pour la saison 2024-2025), a vu les prélèvements chuter à 933 contre 1 140 l'an passé. Est-il encore nécessaire de démontrer l'inefficacité de cette mesure ?

Affaire à suivre... Peut-être qu'au moment où vous lirez ces lignes, la raison aura fini par l'emporter.

En attendant, bien loin de toutes ces incohérences, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle ouverture.

Que cette saison soit placée sous le signe de la passion, de la prudence, du partage et de la convivialité.

N'oublions pas que si l'ouverture générale a lieu à la mi-septembre, certains chasseurs ont déjà été mobilisés une partie de l'été pour protéger les cultures. Il est important que ces pratiques cynégétiques estivales continuent de se développer, car elles ont un impact immédiat et concret sur les indemnisations des dégâts de gibier que nous aurons, collectivement, à assumer.

Prenez soin de vous, de vos proches, et de notre belle nature.

Amitiés en Saint-Hubert.

Alain Belloy.

SIÈGE SOCIAL
9, impasse Heurteloup CS 41215
37012 TOURS CEDEX 1

Accueil : Tél. 02 47 05 65 25
Service abonnement Revue : Tél. 02 47 05 65 25
valeriemerand@chasseurdefrance.com

Service Dégats de grand gibier Tél. 02 47 05 06 12
degats37@chasseurdefrance.com

Service Technique Tél. 02 47 05 10 75
technique37@chasseurdefrance.com

Service Validation Tél. 02 47 05 10 85
contact@permisdechasser.fr

Service Comptabilité Tél. 02 47 05 09 89
compta37@chasseurdefrance.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Alain BELLOY

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean ABARNOU
Contact revue : cet@chasseurdefrance.com

CONCEPTION RÉALISATION :
ACTIONS GRAPHIQUES
Tél. 06 82 18 91 04
actionsgraphiques@gmail.com

RÉGIE PUBLICITAIRE : Christophe CHOUPOUT
Tél. 06 73 62 15 59
pub.cet@gmail.com

ABONNEMENT :

- Collectif : 14 €
- Individuel : 16 €
- Prix du numéro à l'unité : 5 €

COLLABORATEURS

CLAUDE CHAILLOU
VALENTIN GOUBEAU
YVELINE GIRARD
VALÉRIE MÉRAND
STÉPHANIE MITTEY
JEAN-MICHEL POUPINEAU
DELPHINE SARRAZY

Avec la relecture attentive de Claude Chaillou

Photos Couverture :

Lèvre photographié par Pascal Perronet

Tirage à 7700 exemplaires

Les textes et les illustrations sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », vous pouvez demander communication et rectification de toute information vous concernant qui figurerait sur tous les fichiers à l'usage de notre Association.

Cette revue contient un broché jeté sous la couverture

• SEPTEMBRE 2025 • N° 292 •

N°ISSN 1243.3950

Commission Paritaire : n°0226 G 84852



Toutes les dernières infos...

LA CHASSE EN TOURNAINE

Sur www.facebook.com

A la une...

PLAN DE CHASSE GRAND GIBIER 2025-2026 EN INDRE-ET-LOIRE.

Comme traditionnellement nous publions dans ce numéro les attributions du plan de chasse pour la campagne de chasse 2025/2026. L'Indre-et-Loire ajuste son plan de chasse grand gibier pour répondre aux enjeux de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.



L'arrêté préfectoral fixe des objectifs précis avec un minimum et un maximum d'animaux à prélever en visant la stabilisation des effectifs de chevreuils avec une éradication des populations de daims et de mouflons.

Chaque secteur et sous-secteur ont fait l'objet d'un examen minutieux pour évaluer le niveau et l'état des populations afin de produire des attributions qui reflètent au mieux les situations locales et les objectifs visés. Le sex-ratio de prélèvement, hors parc, pour l'espèce cerf, est établi de la manière suivante : 39% (CEF), 27% (CEJ), 34% (CEM). Pour 2025-2026 il aura été attribué, hors parc, 5 622 grands cervidés, ce qui place l'Indre-et-Loire, sur les plus hautes marches du podium en France.

ABONNEZ-VOUS POUR 1 AN



LA CHASSE
en Touraine

16 euros
pour les 4 numéros

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

J'adresse un chèque de **16 euros** à l'ordre de :

FDC 37 , 9 imp. Heurteloup

CS 41215 TOURS Cedex 1

Renseignements FDC 37 Tél. : 02 47 05 65 25



p. 04

LA MARCHE ROSE

vendredi 10 octobre 2025
à 9h30 à la Maison de la Chasse.

Cette année encore, notre fédération s'associera à la Marche Rose 37 dans un esprit aussi solidaire que festif et convivial.

A l'initiative de Sophie Auconie, ex-parlementaire européenne puis nationale, la Marche Rose 37 parcourt plus de 300 km.

p. 17

L'OUVERTURE DE LA SAISON DE CHASSE 2025/2026



L'ouverture de la saison de chasse en Indre-et-Loire : un rendez-vous attendu !

La nouvelle saison de chasse en Indre-et-Loire débutera officiellement le dimanche 21 septembre 2025 à 9h, conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur. Cette ouverture marque un moment fort pour les chasseurs du département, qui pourront pratiquer leur passion dans le respect des règles établies et de la biodiversité locale.

p. 66

CHALLENGE NATIONAL CHASSEURS DE FRANCE

Le Challenge National « Chasseurs de France » représentent un événement emblématique pour les passionnés de chasse.



Ces challenges rassemblent des chasseurs et leur chien pour mesurer leur savoir-faire, échanger leurs expériences et promouvoir une pratique responsable et respectueuse de la nature.



4 ► VIE DE LA FÉDÉRATION

- Date des stages «sécurité» p 04
- La marche rose : vendredi 10 octobre 2025 p 04
- Extraits des comptes rendus du CA p 07
- Le manifeste des chasseurs p 10
- Etude sur la reproduction du lièvre en I&L p 11
- Sensibilis'haie p 12
- « Gibier pour tous » p 14

15 ► DOSSIER «OUVERTURE DE LA CHASSE»

- Arrêté d'ouverture et clôture de la chasse p 15
- Dates d'ouverture et clôture de la chasse p 17
- Plan de gestion «faisan» p 18
- ESOD : périodes et modalités p 19

LE PLAN DE CHASSE «GRAND GIBIER» P 20 À 59

- Fransylva (Les forestiers privés) p 60

61 ► LA VIE DES ASSOCIATIONS

- A.D.E.V.S.T. p 62
- A.D.C.G.G. 37 (Grand Gibier) p 64
- « Challenges National Chasseurs de France » p 66
- G.C.A 37 (Guilde des Chasseurs à l'Arc) p 68
- A.C.V.L. (Chasseresses du Val de Loire) p 69
- C.U.C.C. 37 (Club d'utilisation chiens de chasse) p 70
- A.D.P.A. 37 (Piégeurs) p 72
- La Société de Vénérerie p 74

75 ► CHRONIQUES

- Ambiance photographique par P. Perronet p 75
- « Le rut » par G. Chautemps p 76
- Le billet d'humeur p 78
- Les petites annonces p 79
- La rubrique gastronomique p 80

83 ► PAGES PRATIQUES

- Mirador de battue : La sécurité à la chasse p 84
- Heures légales pour la pratique de la chasse p 85
- La « sécurité » : l'arrêté ministériel p 86
- La « sécurité » : en vente à la fédé p 87
- Réglementation sur l'utilisation de la grenade p 88
- Les équipages de vénerie sous terre 37 p 89
- Carte des administrateurs de l'ADGCP 37 p 90
- 2025 : Carte des lieutenants de louveterie 37 p 91
- Les associations cynégétiques de Touraine p 92

En pages centrales :
Retrouvez la carte des conducteurs
UDUCR 37